

Déclaration liminaire du CTL du 30 juin 2014

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez à nouveau, ce lundi 30 juin 2014 à 14h, suite au boycott de nos 3 organisations syndicales au CTL du 26 juin (à ce sujet nous vous demandons d'annexer au PV la déclaration liminaire lue lors de cette 1^{ère} convocation). Une fois encore, un CTL à l'ordre du jour bien chargé, dont les sujets sont révélateurs du trouble au sein de notre département et pour lequel vous accordez une journée dans un 1^{er} temps contre une après-midi maintenant : vous avez sans doute la volonté de couper court, encore une fois, au dialogue social dans le Pas de Calais.

Une nouvelle fois, nous nous sentons obligés de vous rappeler la forte mobilisation, au cours des deux derniers mois, des agents des finances publiques dont vous avez la responsabilité et ce sur **des revendications simples** :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- le maintien de l'intégralité de nos missions et de nos rémunérations
- l'arrêt immédiat de la démarche stratégique aux effets dévastateurs sur notre administration.

Face à l'absence de prise de position et au silence assourdissant de votre part, nous vous le rappelons une énième fois ...nous restons mobilisés. Il est déconcertant que votre silence puisse être votre unique stratégie...N'ayez crainte, cela n'a aucun effet sur notre détermination.

Mais les agents du Pas-de-Calais sont toujours en attente...

Ils continuent, malgré le malaise grandissant, à effectuer leurs missions avec la volonté de rendre un service public de qualité.

En attente : d'un mot, d'un geste, d'un signal fort leur garantissant le soutien indéfectible de leur direction !

Malheureusement, face aux problèmes du réseau...silence radio !!!

Nous n'osons imaginer que le souhait de la Direction soit de laisser pourrir cette situation ou d'espérer que les vacances qui approchent permettent d'effacer l'ardoise.

Une fois encore, Monsieur le Président, nous vous demandons simplement de communiquer et espérons enfin être entendus !!

Quant à l'organisation de ce CTL, nous espérons que tous les sujets, y compris les questions diverses, soient débattus sans contraintes horaires. Nous constatons que, malgré la demande de 9 titulaires sur 10, vous continuez de ne pas respecter le règlement intérieur en refusant d'ajouter à l'ordre du jour :

Le déménagement de la Trésorerie d'Arras Banlieue dans les locaux de l'immeuble Foch.

Enfin, nous exigeons travailler dans des conditions décentes, et demandons à reporter tout sujet qui n'aura pu être abordé de façon suffisante.

Les élus en CTL pour SOLIDAIRES Finances Publiques 62, FO-DGFIP62 et CGT Finances publiques 62